

La promotion de la paix et de l'humanité au XXI^e siècle

Quel rôle pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge?

par Jacques Moreillon

Traiter d'une question d'une telle ampleur peut paraître une gageure. Et prétendre trouver la solution au problème de la paix et de l'humanité serait certes manquer d'intelligence. La première caractéristique de l'intelligence étant précisément de connaître ses limites, il est évident que l'on peut seulement essayer de deviner ce que pourraient être les réponses à une question aussi vaste; pour ce faire, il est nécessaire de jeter un regard sur le passé pour mieux appréhender l'avenir.

Une question de définition

Au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous bénéficions certes d'un avantage pour traiter de questions comme la *paix* et l'*humanité*, avantage qui n'est partagé par aucun autre mouvement ou organisation de dimension mondiale: en effet, pour ces deux concepts, nous disposons de *définitions* qui, de surcroît, ne résultent pas d'une pensée couchée hâtivement sur le papier. Elles sont en vérité le fruit d'expériences partagées au sein de notre Mouvement depuis des décennies, et de négociations ardues à propos de certaines questions, particulièrement pour ce qui est de la paix, négociations ayant résulté en un *consensus* de tout le Mouvement ainsi que des Etats parties aux Conventions de Genève (à travers leur acceptation des Statuts du Mouvement par la Conférence internationale de la Croix-Rouge).

Examiner le rôle de notre Mouvement en faveur de la paix et de l'humanité requiert donc de rappeler d'abord la genèse de ces termes en son sein.

Nous trouvons des définitions des mots «humanité» et «paix» dans les divers textes qui sont communs à notre Mouvement. C'est un fait essentiel qu'aujourd'hui (quoique seulement depuis 1986) elles figurent dans le Préambule des Statuts du Mouvement¹. Auparavant, il a fallu attendre une résolution du Conseil des Délégués à sa session de Prague en 1961 pour voir apparaître formellement le principe d'humanité. Il sera ensuite le premier des sept Principes fondamentaux adoptés à l'unanimité par la Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Vienne en 1965. C'est un bien long délai si l'on considère que c'est la X^e Conférence internationale, en 1921, qui a marqué le début effectif de la reconnaissance de l'activité de la Croix-Rouge en faveur de la paix, par un appel solennel «à tous les peuples du monde pour les exhorter à combattre l'esprit de guerre qui plane encore sur le monde». (Notez le mot «encore»... à l'issue de ce qui devait être «la dernière guerre»).

La définition que notre Mouvement s'est donné de la paix figure dans le Préambule du *Programme d'action de la Croix-Rouge comme facteur de paix* adopté par la Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix qui s'est tenue en juin 1975 à Belgrade. Ce programme (et donc la définition de la paix) a été entériné successivement par le Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge² et le Conseil des Délégués, réunis à Genève en octobre 1975. Il est très important qu'en 1986, nous ayons inséré les concepts de paix et d'humanité dans le *Préambule des Statuts du Mouvement*, car ce Préambule — comme les Statuts — lie les gouvernements, qui les ont également adoptés. Cela signifie qu'à travers nos statuts, les Etats parties aux Conventions de Genève se sont également donnés une définition de ce qu'est la paix... ce qu'ils n'ont pas su faire à l'ONU, dont le rôle premier est pourtant le maintien de la paix!

¹ C'est en 1986 en effet qu'a été adoptée l'appellation «Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge». Auparavant on employait l'expression «Croix-Rouge internationale». La notion de Mouvement en tant que concept est née en 1986 et intégrée dans les nouveaux Statuts.

² La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a changé son appellation en novembre 1991 et est devenue la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (ci-après Fédération).

Il est bon de souligner que ce Préambule mentionne quatre concepts. Là encore, si nous regardons l'avenir, trois d'entre eux sont d'importance vitale. Le premier est la *mission* du Mouvement. Le second concerne les sept *Principes fondamentaux*. Le troisième comprend les *devises* de la Fédération et du CICR et le quatrième est la définition de la *paix*.

Je ne m'étendrai pas sur la question des devises du Mouvement, même si elles sont la quintessence de ce qui constitue la Croix-Rouge: «*Inter arma caritas*» et «*Per humanitatem ad pacem*». Mais, si nous voulons nous projeter dans l'avenir, il est nécessaire de donner des réponses aux questions suivantes: Devons-nous conserver la même mission à notre Mouvement? devons-nous nous attacher aux mêmes Principes fondamentaux? Quelle sera notre vision de la paix? Et l'on ne peut traiter des principes, en particulier de celui d'humanité, et de la paix, sans examiner la mission du Mouvement puisque, après tout, le principe d'humanité et la définition de la paix ne sont que des moyens en vue d'une fin. Cette fin est notre mission, en d'autres termes la *raison d'être* de la Croix-Rouge.

La mission du Mouvement

Il y a 15 ans la Croix-Rouge a procédé à une étude de réévaluation connue sous le nom de «Rapport Tansley»³, lequel proposa une *nouvelle mission fondamentale* pour le Mouvement. Et si je le rappelle, c'est parce que «de la tradition, il faut garder la flamme et non les cendres» ou, plus prosaïquement, évoluer sans chercher à réinventer la roue. Certes, les temps ont changé, mais l'expérience ne doit pas être «une lanterne qui n'éclaire que le chemin parcouru»: prétendre repenser l'avenir en ignorant le passé est un manque d'intelligence, de sérieux et de modestie. Tirons donc les leçons, entre autres, de «l'expérience Tansley».

Quelle était donc la proposition essentielle de Tansley? Il voulait que le Mouvement s'attache à *une seule mission fondamentale*, à savoir *les activités en situation d'urgence*. Il disait que la caractéristique de la Croix-Rouge était d'agir en cas d'urgences, que celles-ci se produisent en temps de conflit ou en temps de paix. Le Mouvement n'a pas accepté sa proposition et a décidé de rester également fidèle à toute l'œuvre sociale

³ Donald Tansley, *Rapport final. Un ordre du jour pour la Croix-Rouge*, Commission conjointe pour la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge, Genève, 1975, 139 pp.

de la Croix-Rouge, qui constituait une grande part de ses activités, particulièrement dans ce qui était alors l'Union soviétique et dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale: en bref, le Mouvement n'entendait pas s'occuper exclusivement de situations d'urgence. Donc, la définition de la mission du Mouvement, telle qu'elle fut finalement adoptée à Bucarest en 1977, après le débat sur le Rapport Tansley, *dé-coulait de son principe d'humanité*. Dans sa version des Statuts du Mouvement, elle s'énonce comme suit: «*De prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes; de protéger la vie et la santé et de faire respecter la personne humaine, en particulier en temps de conflit armé et dans d'autres situations d'urgence; d'œuvrer à la prévention des maladies et au développement de la santé et du bien-être social; d'encourager l'aide volontaire et la disponibilité des membres du Mouvement, ainsi qu'un sentiment universel de solidarité envers tous ceux qui ont besoin de sa protection et de son assistance*». Cette définition embrasse trois concepts: les *situations d'urgence* (en temps de paix et de guerre), les *activités sociales* de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (c'est-à-dire les activités au quotidien et à long terme) et la *disponibilité* chère à Henry Dunant, qui permet de se tenir prêt à toute urgence. En bref, il s'agit de *prévenir et soulager la souffrance et de protéger la dignité de l'être humain*.

Pour ma part, tout en restant ouvert au dialogue, je vois mal ce que l'on pourrait proposer d'autre comme mission pour la Croix-Rouge et je pars donc de l'idée, pour la suite de ces pages, que celle-ci restera la même dans un avenir prévisible, donc au XXI^e siècle. Cela dit, autre est la question de savoir quelle *vision* nous devons avoir de la mise en œuvre de cette mission. Face à une politisation croissante de l'humanitaire, notamment par les Etats et l'ONU, ne devrions-nous pas donner à notre mission une dimension purement humanitaire — voire humanitairement pure — plus marquée? En effet, la politisation de l'humanitaire, même si elle offre des avantages à court terme, ne peut, à long terme, que nuire à l'humanitaire lui-même. Dans son universalité, notre Mouvement doit avoir l'ambition d'être la *force autonome essentielle de l'action humanitaire dans le monde*. En fait, ne sommes-nous pas appelés à devenir le principal «pôle humanitaire» d'un monde où l'ancienne bipolarisation politique sera remplacée par une nouvelle polarisation entre, d'une part, l'humanitaire et, d'autre part, le politique?

On m'a souvent demandé de tenter de résumer l'essence de la Croix-Rouge. Ma propre définition est qu'elle est là «pour aider ceux qui sont sans aide» («help the helpless»). Si l'on pense à tous ceux que les Sociétés nationales, la Fédération, le CICR, chacun à sa façon, s'efforcent d'as-

sister et de protéger, on constate qu'ils ont en commun le fait d'être sans aide, ni protection. C'est le prisonnier tombé aux mains de l'ennemi, que celui-ci soit de la même nationalité ou non; c'est la vieille dame du sixième étage sans ascenseur qui ne peut plus descendre faire ses courses; c'est la victime d'un séisme, d'une inondation ou de la famine, que son gouvernement n'est plus en mesure d'assister. Dans une société organisée, chacun dispose d'une protection naturelle, celle de l'Etat ou celle de sa famille (je ne parle ici certes que de la protection matérielle, la protection divine étant un domaine dans lequel la Croix-Rouge — Mouvement a-religieux — ne se prononce pas) et la mission du Mouvement est tout simplement de secourir ceux qui ne sont plus en mesure de recevoir cette assistance et cette protection. Nous nous substituons alors aux services des autorités et de l'Etat, à la société civile. C'est pourquoi, si je dois répondre à la question de savoir si notre mission doit rester identique au siècle prochain, je tendrai à répondre oui. «Aider ceux qui sont sans aide» a été la raison d'être du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dès le début. Identifier et reconnaître ces faibles et les aider devraient demeurer, et demeureront probablement, notre principale mission d'avenir, ne serait-ce qu'en raison de l'ampleur du concept de «sans aide» et de la tâche de leur porter assistance et protection.

Si tel est le cas, à l'avenir plus encore que par le passé, *nous devons mettre notre mission au cœur de toutes choses*. Les questions de structure, de système, de style, de personnel, d'organisation, toutes ces questions doivent être liées à notre mission et être rattachées les unes aux autres, la mission étant placée au centre. A mon avis, l'une des erreurs trop souvent commises (non seulement au sein de la Croix-Rouge, mais aussi dans certaines entreprises ou dans d'autres organisations) est de tendre à penser en termes de structure et non en termes de mission: or, il faut adapter la structure à la mission et non point l'inverse. Au moment où le Mouvement réfléchit à son avenir, la première question qu'il doit se poser est: «Voulons-nous, devons-nous maintenir ou modifier notre mission?» Si nous choisissons de la maintenir (voire de la renforcer dans son caractère strictement humanitaire et autonome) quels sont les défis (anciens ou nouveaux) qui sont les nôtres et comment pouvons-nous mieux faire fonctionner le Mouvement, avec plus d'efficacité, comment faire face à ces défis dans le cadre des structures existantes (quitte à changer les systèmes de fonctionnement au sein de ces structures) et/ou en modifiant ces structures? Notre Mouvement compte beaucoup de penseurs généreux et imaginatifs et c'est une grande richesse. Mais il importe de se souvenir du conseil donné aux bricoleurs: «si la machine n'est pas cassée, ne la répare pas!» («If it ain't broken... don't fix it»).

A mon avis, avant de chercher à concevoir une autre machine, il me semble important de chercher à faire fonctionner celle que l'on a comme elle est censée fonctionner. Si *ça* ne marche pas, *alors* on peut penser à dessiner une autre machine... mais seulement si l'on est *vraiment* sûr qu'elle marchera mieux. *La mission du Mouvement devrait être et rester au cœur de toutes ces réflexions.*

Valeurs et service

Un mot encore au sujet de la mission: notre Mouvement s'inspire de *valeurs* et se voue au *service* d'autrui. Aider les faibles, si l'on y réfléchit, combine un choix de valeurs et le sens du service. L'élan humanitaire est né de la *compassion* à l'égard des souffrances d'autrui. Mais celle-ci ne suffirait pas si elle n'était pas suivie *d'action*: car nous sommes un Mouvement voué à l'action et la pensée qui l'inspire n'est qu'un moyen vers cette fin: agir.

Quand je donnais des conférences sur la Croix-Rouge, j'en comparais souvent la marche (en particulier en matière de droit humanitaire) à celle d'un moteur à quatre temps. Ces quatre temps sont: *compassion*, *action*, *réflexion* et *codification*.

Quand Henry Dunant arriva sur le champ de bataille de Solférino, son premier sentiment fut un sentiment de *compassion* («cum-patire» en latin ou «sym-pathein» en grec, c'est «souffrir avec»). Si nous n'éprouvons pas, au cœur de la Croix-Rouge, au cœur de ce que nous faisons, ce premier mouvement de compassion pour la souffrance d'autrui, nous n'avons pas d'avenir. Quand je pense à l'avenir, je suis convaincu qu'il faut absolument, si nous voulons continuer à aider les faibles dans le même esprit, que *le premier mouvement de la Croix-Rouge demeure un élan du cœur*. En parlant du scoutisme, qu'il avait fondé, Sir Robert Baden-Powell disait: «D'abord j'ai eu une idée; elle est devenue un idéal; l'idéal s'est changé en une organisation; et — si l'on n'y prend pas garde — l'organisation risque de tuer l'idéal». Ce grand danger (de devenir seulement une organisation au lieu de rester un mouvement) menace aussi la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, tant au niveau national qu'international, et nous ne pouvons nous permettre d'oublier l'essence même de notre raison d'être, c'est-à-dire le mouvement de notre cœur.

Deuxième temps de notre moteur, l'*action*. Lors de la bataille de Solférino, Henry Dunant n'écrit pas son livre, il soigne les blessés. Il le fait parce que c'est l'urgence immédiate et que, devant la douleur des sans

aide, nous ne pouvons justifier notre existence que par l'action. Et dans un monde devenu compétitif, cette action prend toute sa valeur si nous sommes mieux à même que quiconque à la bien mener.

Suit alors le troisième temps du moteur: la *réflexion*. L'action, si elle doit pouvoir se répéter, si elle doit durer, a besoin d'être codifiée et, pour cela, il faut un temps de réflexion. N'est-il pas étrange que notre Mouvement ait mis plus d'un siècle à adopter ses Principes fondamentaux en 1965? Le CICR lui-même n'a adopté ses premiers statuts qu'en 1915, alors qu'il existait depuis plus de quarante ans. Il a fallu dix années de négociations ardues pour parvenir aux premiers statuts de la Croix-Rouge internationale en 1928, qui — finalement — furent «un traité de paix» entre la Ligue et le CICR, maintenant au Comité la coordination des actions de secours des Sociétés nationales lorsqu'un intermédiaire spécifiquement neutre était nécessaire, et accordant à la Fédération la tâche de développer les Sociétés nationales et de coordonner leur action en temps de paix. Il nous a fallu également dix ans pour convenir d'une définition de la paix. Mais ces années de dialogue et de négociations n'ont pas été perdues. Ce sont des années au cours desquelles s'est élaboré un consensus général, grâce auquel cette définition de la paix sera protégée des atteintes du temps. D'ailleurs, à chaque génération, le Mouvement éprouve le besoin de se redéfinir et se remet en question. C'est sans doute une manière nécessaire pour la nouvelle génération de s'approprier le Mouvement, de s'identifier à lui, de le faire sien. Dans cette optique, l'important n'est pas seulement l'aboutissement mais (peut-être plus encore) le *processus* qui crée ce sentiment d'appropriation.

Ainsi, la réflexion, troisième temps de notre moteur, conduit au quatrième, la *codification*; celle-ci tend aussi à favoriser l'action, en donnant la garantie de durée à certains facteurs essentiels. Du droit humanitaire, on a dit que, comme les militaires, il est toujours en retard d'une guerre. Je ne sais si c'est vrai des militaires mais cela l'est du droit humanitaire, car il proscriit des horreurs que l'on n'a pas pu empêcher lors des guerres précédentes. Henry Dunant voit les blessés abandonnés sur le champ de bataille de Solferino; de là, sort la première Convention de Genève sur les blessés et malades des armées en campagne. Les prisonniers de guerre, le CICR les visite durant la Première Guerre mondiale, alors qu'ils sont dénués de toute protection. De là, naît la Convention sur la protection des prisonniers de guerre. Quant aux civils, ils sont bombardés, enfermés dans des camps de concentration durant la Seconde Guerre mondiale. Et il faudra attendre 1949 pour que la quatrième Convention de Genève protège les internés civils et 1977 pour que les Protocoles additionnels interdisent les attaques contre les populations civiles.

Aujourd'hui nous cherchons à interdire les mines que l'on n'a pas pu empêcher au Cambodge, en Afghanistan ou ailleurs. En d'autres termes, ce procédé, où la codification découle des situations dramatiques qui n'ont pu être empêchées par le passé, est essentiel à la Croix-Rouge, qui ainsi tire parti et s'enrichit de sa propre expérience. Il en va de même du processus d'élaboration des Statuts du Mouvement, voire des accords entre la Fédération et le CICR.

Et *quid* de la paix?

Il est intéressant de noter que c'est dans le cadre du Principe d'humanité que la *paix* se trouve mentionnée pour la première fois dans un document officiel de la Croix-Rouge. Ce n'est donc pas une notion isolée. En effet le texte de ce Principe d'humanité se termine par: «... Favoriser la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et *une paix durable entre tous les peuples*». Le mot *durable* est essentiel et il est repris dans la définition de la paix que donnent les Statuts, que je voudrais maintenant citer pour la commenter et ensuite envisager l'avenir. La Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a déclaré «*par son œuvre humanitaire et par la diffusion des idéaux du Mouvement, promouvoir une paix durable qui n'est pas simplement l'absence de guerre, mais un processus dynamique de coopération entre tous les Etats et tous les peuples, cette coopération étant fondée sur le respect de la liberté, de l'indépendance, de la souveraineté nationale, de l'égalité, des droits de l'homme, ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources pour pourvoir aux besoins des populations*».

Ici, je voudrais rendre hommage — hommage quelque peu tragique en un sens, mais néanmoins fort sincère — à une Société nationale de la Croix-Rouge qui était alors la Croix-Rouge de Yougoslavie. C'est elle qui a véritablement lancé tout le processus qui a abouti à l'adoption, par l'ensemble du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, non seulement de la définition de la paix, mais aussi d'un *Programme d'action* et de *Lignes directrices fondamentales pour la Croix-Rouge et la paix*.⁴ Je suis convaincu que nos amis de la Croix-Rouge de Yougoslavie sen-

⁴ Des «Lignes directrices fondamentales pour la contribution du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à une paix véritable» ont été adoptées par la Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix (Aaland/Stockholm, septembre 1984).

taient bien en ces temps qu'il importait de promouvoir alors la paix par le Mouvement, car certains avaient pressenti la tragédie qui les menaçait et ils voulaient faire obstacle à la guerre chez eux. Et, d'une certaine façon, il est à la fois encourageant et désespérant de penser que c'est dans ce pays qu'a été engendrée notre définition de la paix, mais aussi que l'humanité a subi l'un de ses plus durs revers récents par son incapacité à y maintenir la paix. Cela dit, je crois qu'il importe de se souvenir que la proposition de la Yougoslavie a été présentée en pleine guerre froide, lors d'une Conférence spéciale de ce qui était alors la Ligue, tenue en 1975 à Belgrade, le CICR ne s'y joignant qu'ensuite.

A ce propos, il est intéressant de noter qu'un débat interne se déroula alors au CICR («faut-il ou non que le CICR traite de la paix?») car, en ces années-là, la paix était plutôt considérée comme le cheval de Troie de l'empire soviétique, de même d'ailleurs que les droits de l'homme étaient vus comme le cheval de Troie des Etats-Unis. Et le CICR, quoique apôtre de la paix, craignait, s'il s'engageait dans cette voie, de se trouver empêtré dans des questions de nature politique. Des voix s'élevèrent alors au CICR, dont la mienne, pour dire que le Comité ne pouvait absolument pas se tenir à l'écart: la paix était l'affaire non pas seulement de la Ligue, mais de l'ensemble du Mouvement. Ces vues prévalurent et le CICR entra dans le dialogue sur la paix; comme on l'a vu, les négociations durèrent au total une bonne dizaine d'années dans des temps très difficiles: mais nous avons réussi, par le dialogue et aussi par des concessions de toutes les parties, à parvenir à ce qui aujourd'hui, au moins dans sa conception, constitue une *force unificatrice* au sein du Mouvement basée sur un consensus général et jouissant de l'approbation unanime de la Conférence internationale de la Croix-Rouge, ce qui n'est pas un mince résultat! Je l'ai dit, c'est aujourd'hui la seule définition universellement acceptée de la paix qu'une organisation ou un mouvement mondial ait réussi à adopter: l'ONU ne l'a pas fait; elle a longtemps débattu avant d'adopter une définition de l'agression, mais n'est pas parvenue à une définition de la paix. (Il est à noter que, grâce à ce résultat, la négociation sur les nouveaux Statuts du Mouvement n'a duré «que» cinq ans, de 1981 à 1986, car nous avons pu nous concentrer sur les questions d'organisation, de structure et de fonctionnement... qui font précisément l'objet aujourd'hui de nouvelles et fraîches réflexions!).

Il est donc bon d'insister un peu sur la procédure de consensus par laquelle on est arrivé à une définition de la paix et à deux programmes d'action pour sa mise en œuvre. Cette définition sera-t-elle maintenue et restera-t-elle valable? Je voudrais à ce propos reprendre certains des mots que j'ai déjà soulignés dans ces pages. Premier point essentiel: la

définition de la paix dans le Préambule des Statuts du Mouvement commence par dire qu'il «*contribue à une paix durable par son œuvre humanitaire et par la diffusion de ses idéaux*». C'était là l'un des principaux points de la négociation. La paix devait-elle être un objectif *direct* ou *indirect* du Mouvement? Devions-nous nous efforcer de promouvoir une paix durable *directement* ou bien *à travers* notre œuvre humanitaire et la diffusion de nos idéaux? Il a finalement été décidé que ce serait *par* notre action et *par* la diffusion de nos idéaux (diffusion non seulement du droit humanitaire mais aussi des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge) que nous pourrions le mieux contribuer en propre à la paix, plutôt que de prétendre la provoquer *directement*, au risque de ne pouvoir remplir notre mission essentielle.

En fait, quand on parle de contribution de la Croix-Rouge à la paix, il ne s'agit pas tant de faire quelque chose d'autre que de faire la même chose dans un esprit différent. Le 10 mai 1994, je représentais le CICR à la prise de fonction du Président Nelson Mandela, que j'avais plusieurs fois visité, entre 1974 et 1976, quand il était détenu sur Robben Island. En 1992, j'avais eu le privilège de passer deux heures en tête-à-tête avec lui dans sa chambre d'hôtel, à Oslo, où nous avons tranquillement examiné, en rétrospective, la façon dont lui-même et ses coprisonniers avaient vécu les visites du CICR et les leçons qu'ils en avaient tirées. Une chose alors m'a beaucoup frappé: à Oslo, Mandela m'a déclaré que ce que le CICR avait fait de plus important *par ses conséquences lointaines*, avait été d'obtenir pour les prisonniers le droit d'avoir accès aux nouvelles. En effet, comme ceux-ci étaient tenus dans un complet isolement, qu'ils ne savaient rien de ce qui se passait dans le monde, ils risquaient en fait de rester figés dans l'esprit du procès de Rivonia en 1964.⁵ Si ce «gel mental» avait été maintenu, ils auraient été, à leur sortie, incapables de négocier comme ils l'ont fait car leur mentalité serait demeurée trop tributaire de ce passé. Le CICR, en persistant à demander et en réussissant finalement à obtenir l'accès aux nouvelles pour les détenus politiques, a ainsi joué un rôle essentiel dans le retour de la paix civile en Afrique du Sud. Pour cela, il lui a fallu dix ans de visites et de démarches jusqu'en 1980, pour que mon successeur au poste de Délégué général du CICR pour l'Afrique, réussisse à obtenir l'accès aux nouvelles pour les prisonniers. (D'ailleurs nous n'étions pas seuls: l'action de Helen Suzman et le changement de ministre des Prisons y furent aussi pour beaucoup). Voilà qui

⁵Le procès de Rivonia ouvert le 29 octobre 1963 s'est terminé le 12 juin 1964 par la condamnation à la prison à vie de six Sud-africains, dont Nelson Mandela.

constitue un parfait exemple de ce que nous entendons par *contribution indirecte* de la Croix-Rouge à la paix: c'est une action *strictement humanitaire* mais qui a des *conséquences politiques* favorables et durables.

Autre exemple: durant la guerre Iran-Irak, des dizaines voire des centaines de milliers de militaires ont été tués. Alors que le CICR avait connaissance de plus de 100 000 prisonniers de guerre irakiens et iraniens — notamment par les enregistrements dans les camps de prisonniers de guerre, et qui correspondaient avec leurs familles au moyen de messages Croix-Rouge — les combattants tombés au front n'ont jamais pu être identifiés. C'est dire que, chaque matin, des centaines de milliers de familles se réveillaient en se demandant: «Est-il vivant, est-il mort?». Et comme la famille est particulièrement nombreuse dans cette partie du monde, ce sont donc des millions de parents qui, chaque matin, se demandaient: «Est-il vivant, est-il mort?». Pouvons-nous imaginer le degré de tension et de haine qu'entraîne dans un pays le souci des disparus et les conséquences de ce souci sur la vie quotidienne de millions d'habitants? Car le fait est que l'on peut accepter la mort, mais que l'on n'accepte pas de ne pas savoir. Comment imaginer aussi, à supposer que l'on arrive à connaître parmi ces disparus les vivants et les morts, l'importance de la détente causée par cette connaissance et la fin de l'incertitude?

C'est ainsi que nous en sommes venus à comprendre que la Croix-Rouge est non pas un Mouvement pacifiste, mais un Mouvement pacificateur. Voyez la différence entre un pacifiste (qui met la paix au-dessus de tout comme le bien le plus précieux de l'existence) et un mouvement pacificateur: par notre attitude humanitaire, nous contribuons indirectement à atténuer la haine et, par là, à créer une situation moins tendue. Nous n'apporterons pas la paix, n'en ayons pas l'illusion, mais nous contribuons à un esprit plus pacifique. C'est une influence pacifiante.

En même temps, nous avons donné une définition de la paix qui contient des éléments que nous pouvons appeler des «notions politiques». Pourquoi l'avons-nous fait? C'était aussi une partie du compromis, car certains disaient: si nous contribuons indirectement à la paix, nous ne pouvons méconnaître les éléments constitutifs de cette paix. Car la paix régnait dans l'Allemagne nazie de 1937. La paix qui règne ainsi, sans aucun trouble, c'est la paix des cimetières. D'où la notion capitale de paix *durable*. L'expression «*paix durable*» se trouve dans le principe d'humanité: «une paix durable entre tous les peuples», parfois appelée une *paix véritable*. L'expression «*paix durable*» affirme qu'il ne peut y avoir de vraie paix sans justice, de même qu'il ne peut y avoir de vraie justice sans paix. On nous rétorquera: «La justice n'est pas le problème

de la Croix-Rouge!». Je crois que la Croix-Rouge doit être consciente des injustices, car nous ne pouvons méconnaître le monde extérieur, nous ne pouvons prétendre détenir des éléments de la paix sans nous préoccuper des causes de son absence, dès lors que l'on admet que la paix n'est pas simplement l'absence de guerre. C'est aussi pourquoi nous disons que la paix est un *processus dynamique*. Et cela, je pense, apporte une autre réponse à la question de notre contribution à la paix au siècle prochain. Nous ne devons pas la considérer comme un statu quo: ce n'est jamais un statu quo.

Le monde change constamment, et partant, la paix est un «processus dynamique». Et un processus dynamique de quoi? De *coopération*. Entre qui? Entre les *Etats* et les *peuples*. On ne saurait méconnaître les Etats, car il n'existe pas de droit international sans eux. Mais on ne saurait non plus ne traiter qu'avec les Etats. La Charte des Nations Unies déclare: «Nous les peuples des Nations Unies» et non pas «nous les Etats» ou «les Etats membres de l'ONU». Et, par conséquent, le concept de coopération met en pendant les Etats et les peuples.

Cette coopération, sur quoi doit-elle se fonder? Sur le *respect de la liberté, de l'indépendance, de la souveraineté nationale, de l'égalité, des droits de l'homme, ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources, pour satisfaire aux besoins des peuples*. A mon sens, une expression manque dans cet énoncé, mais nous avons préféré le laisser tel quel plutôt que de procéder à un réexamen du texte avec le risque de l'étendre à d'autres points. La mention qui manque est le *respect du droit international*. Le problème dans la négociation de tels textes est que, parfois, nous devons tendre à l'optimum et non au maximum, car viser à la perfection risquerait de nous ramener en arrière: on a donc pensé que mieux valait ne pas toucher à une définition qui avait exigé tant de négociations, même pour la rendre parfaite.

Cette réflexion (optimum versus maximum) est également valable pour le processus qui a mené à l'adoption des *Statuts du Mouvement*. Nous étions conscients de certaines imperfections; mais vouloir les corriger menaçait de rouvrir un plus large débat qui aurait risqué de remettre en cause le consensus obtenu sur des points plus importants. C'est souvent le problème avec une révision de statuts: on sait où l'on commence mais on ne sait pas où l'on finit. En fait nul ne saurait garantir l'issue finale, surtout si elle doit avoir l'aval des gouvernements et une majorité des deux tiers des votants. Ainsi, je ne pense pas que certains initiateurs, en 1981, de la révision des Statuts du Mouvement aient abouti en 1986 exactement où ils pensaient aboutir cinq ans plus tôt. Mais c'était là le prix du

consensus. Tout peut se discuter, mais une chose est certaine: se présenter devant les Etats, à la Conférence internationale, sans s'être préalablement assurés que nous avons, au sein du Mouvement, un consensus (si possible véritable!) sur ces questions serait fou. (En anglais: *M.A.D.* = *Mutually Assured Destruction*). Et pour cela, l'expérience nous apprend que rien ne remplace un vrai dialogue, qu'il faut donner du temps à ce dialogue et qu'au centre de celui-ci, il faut mettre notre mission et chercher les moyens les plus efficaces de l'assumer.

Pour en revenir à la paix, quel est donc ici le message essentiel pour l'avenir? En vérité, c'est que nous ne pouvons rester indifférents devant les éléments «politiques» constitutifs de la paix, et c'est pourquoi nous les avons définis. Mais en même temps, notre contribution à la paix est une contribution indirecte et propre à la Croix-Rouge.

Face aux défis de l'avenir

En 1981, au CICR, nous avons tenté de réfléchir aux défis de l'avenir et à la façon dont ils affecteraient le nôtre. Nous en avons conclu que les deux principaux défis que nous devons affronter d'ici l'an 2000 seraient: d'abord, *d'apprendre à vivre avec le chaos*; ensuite de faire face à la *radicalisation des idéologies*.

Treize ans plus tard, en y repensant, j'estime que le premier défi demeure. Comparée aux époques, par exemple, de l'étalon de change or, ou à celle de la bipolarisation du monde par les deux superpuissances, notre époque se caractérise par un chaos qui la rend imprévisible. Il est très difficile d'affronter le chaos à partir de règles fixes: c'est là l'un des problèmes du droit humanitaire. Dans cette situation, *les principes* seront pour ainsi dire la boussole qui nous indique la direction du Nord. Et ici, on retrouve quelque peu le principe d'*humanité*, dont j'ai dit qu'il était l'essence de la Croix-Rouge. Ce principe, c'est-à-dire la sympathie pour les victimes, on peut le considérer comme le moteur du Mouvement, ce moteur à quatre temps dont j'ai déjà parlé. Sans moteur, une voiture reste sur place.

Mais, outre un moteur, il lui faut encore un volant pour la diriger à droite ou à gauche jusqu'à sa destination. Ce volant, c'est le principe d'*impartialité*, qui prône l'assistance et la protection actives *sans discrimination* et en *proportion* des besoins des victimes. Quand deux soldats blessés sont amenés sous la tente du chirurgien, nus et prêts à être opérés, ils sont sous anesthésie et le chirurgien peut ne pas savoir qui est l'ami

et qui est l'ennemi. Il traite d'abord le blessé qui en a le plus besoin, selon ses blessures, dans une totale impartialité, qu'il soit ami ou ennemi. C'est ce principe d'impartialité qui nous dirige pour nous conduire jusqu'aux victimes. C'est notre volant.

Vient alors le principe de *neutralité*, souvent mal compris et mal aimé, préjudiciable parfois au recrutement, en particulier des jeunes, car il ne permet pas certains engagements. Mais n'oublions pas son libellé: c'est le seul des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge qui indique son propre objet. Il s'énonce ainsi: «*Pour continuer à bénéficier de la confiance de tous*», (c'est ça le but), «*le Mouvement ne doit pas prendre parti lors d'hostilités ni s'engager à aucun moment dans des controverses de nature politique, raciale, religieuse ou idéologique*». L'automobile qui nous a servi de comparaison a besoin non seulement d'un moteur et d'un volant, mais aussi de freins. Sinon, elle manquera le prochain virage. Le moteur sera l'humanité, le volant l'impartialité; et le frein est la neutralité qui permet de suivre une route strictement humanitaire. En période de chaos, quand le droit est et sera difficile à observer, ce sont les Principes qui continueront à nous guider.

Venons-en à la *radicalisation des idéologies*. En fait, en 1981, nous étions préoccupés davantage par des factions comme celles de Pol Pot ou du Sentier lumineux, qui sont des partis d'exclusion. Et il me semble que nous n'avions pas autant qu'aujourd'hui à l'esprit le phénomène du nationalisme exacerbé. Mais il s'agit essentiellement du même concept, qui fait traiter l'individu d'après son passeport ou son groupe ethnique ou sa religion ou son opinion politique. Il en résulte aujourd'hui un très grave problème pour de nombreux groupes, notamment dans les pays de l'ex-Union soviétique et les pays d'Europe centrale et orientale. La réponse de la Croix-Rouge à cette problématique n'est certes pas aisée: elle doit respecter les Principes fondamentaux, mais ce respect dépend aussi beaucoup des personnes. *Une Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge vaut ce que valent ses dirigeants*. Dans tous les pays, se trouvent des gens universellement respectés, qui montrent de l'indépendance et du courage, et c'est avec eux que nous devons construire la Croix-Rouge. Je sais bien qu'il est facile de prêcher le courage. Mais chacun d'entre nous peut être amené à affronter des menaces physiques, risquer sa position. La question est toujours la même: Devons-nous reculer? Devons-nous céder pour pouvoir continuer à œuvrer ou voulons-nous rester indépendants au risque de nous trouver paralysés? La marge est étroite et notre rôle, tant à la Fédération qu'au CICR, est d'aider les Sociétés nationales à maintenir leur indépendance, condition sine qua non pour rester une véritable Croix-Rouge, un véritable Croissant-Rouge.

Pour conclure

Je me suis efforcé de répondre, avec prudence certes, à la question du rôle futur du Mouvement pour la promotion de la paix et de l'humanité. Je pense qu'essentiellement notre mission doit demeurer d'aider ceux qui sont sans aide. Le principe d'humanité doit rester le moteur de notre Mouvement, l'impartialité, la neutralité et les autres principes demeurant les principes directeurs. Notre contribution à la paix doit rester indirecte pour être efficace, mais dans la préoccupation générale de ce qui constitue la paix.

Cela dit, je persiste à penser que le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge devrait scruter les problèmes qui l'entourent et essayer de voir si, dans ce cadre, il ne pourrait peut-être pas faire davantage, ou faire autre chose, ou faire différemment. Je crains qu'aujourd'hui notre Mouvement ne se soucie trop de questions de structure et pas assez de sa mission. Or, s'occuper de la structure sans s'occuper de la mission, c'est mettre la charrue devant les bœufs. Je pense que nous devrions réfléchir aujourd'hui, par exemple, sur les effets du déséquilibre mondial; l'écart entre le Nord et le Sud; la stagnation économique et ses conséquences pour les populations vulnérables au Nord; le bilan de décennies de développement (les années quatre-vingt ont été qualifiées d'*années perdues* pour le développement au Sud); la croissance de l'inégalité entre le Nord et le Sud; la relation intégrale entre environnement et développement; les effets de la science sur la société; l'alimentation et la nutrition; ce qu'on a appelé «les dividendes de la paix» (ce que nous devrions faire de tout l'argent que nous sommes censés gagner de la fin de la guerre froide); la crise urbaine; le problème de la drogue et les éléments connexes comme le SIDA.

Tels sont les problèmes auxquels la Croix-Rouge peut et doit apporter au moins un élément de réponse. Certes nous ne pouvons tout faire pour tous mais, si je dois regarder l'avenir, je voudrais examiner comme par scanographie les problèmes qui seront ceux de la société de demain et, dans le cadre que j'ai indiqué (c'est-à-dire celui de notre mission et de nos Principes), définir ce que peut et doit être la réponse de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à ces problèmes. Et je m'attacherai particulièrement à la jeunesse (à laquelle je peux être naturellement porté par ma position de dirigeant d'un Mouvement qui compte quelque 25 millions de jeunes dans le monde). C'est un truisme de dire que les jeunes sont les adultes de demain. Mais quoi qu'il en soit, je pense que nous devrions, au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous préoccuper *pro-fondément* des problèmes des jeunes, problèmes d'analphabétisme et

d'illettrisme, d'exclusion sociale, de valeurs spirituelles, de santé; une des caractéristiques de notre temps est que les jeunes y trouvent de moins en moins de possibilités d'éducation, (et j'entends par éducation la formation d'une personnalité et non pas seulement l'enseignement). Les écoles enseignent toujours davantage mais éduquent de moins en moins. Ce sont trop souvent des établissements chargés de transmettre des connaissances, non de former la personnalité. Je pense que la Croix-Rouge, parce qu'elle est porteuse de valeurs, a un rôle à jouer si elle considère sa contribution à la jeunesse comme une contribution à l'avenir.

Et puis il y a tous les nouveaux problèmes plus directement proches de l'action Croix-Rouge: la multiplication des ONG «humanitaires» ou qui se prétendent telles; l'engagement des Etats (individuellement ou par groupes) dans l'action «humanitaire» ou pseudo-humanitaire; le fameux «droit d'ingérence»; la naissance de bandes armées issues de la disparition de structures étatiques responsables; la paupérisation du Sud et ses conséquences pour les Sociétés nationales; le manque d'intérêt pour leur développement au bénéfice d'actions qui font les manchettes des journaux; l'influence d'une presse qui incite les gouvernements à changer (pas toujours en bien) leurs priorités et leurs objectifs dans des circonstances conflictuelles.

Et pour faire face à ces défis, il faut aussi avoir la paix au sein de notre Mouvement. Certains le trouvent compliqué et voudraient le simplifier. Mais c'est qu'il est né de la vie et que la vie n'est pas toujours simple. En fait, la forme biologique la plus efficace est aussi la plus compliquée: c'est l'homme. Et dans l'homme, les structures des organes correspondent à leurs fonctions. Il en va de même des organes qu'il construit. On ne construit pas un sous-marin comme une mongolfière, parce qu'un sous-marin doit résister à l'immense pression de l'eau (comme le CICR doit pouvoir résister aux pressions politiques dans les conflits) alors que la mongolfière doit être plus légère que l'air, même si composée d'éléments plus lourds.

On prétend que le dromadaire est un cheval dessiné par un Comité! On dit aussi que le créateur a voulu faire un animal qui sache voler, marcher, avancer sur l'eau et nager sous l'eau. Il créa donc le canard, qui utilise effectivement ces quatre moyens de locomotion ... mais tous mal! Pour ma part, j'aime mieux un poisson qui sache nager et un oiseau qui sache voler.

Garder la paix au sein du Mouvement, c'est aussi bien faire ce que l'on a pour mission de faire, ce à quoi notre structure nous destine. La tâche est si grande et les moyens sont si limités que le devoir de chacun

est d'abord de chercher à faire, loyalement là où il est, ce pourquoi il est le mieux qualifié. L'harmonie de la nature et de la vie vient de l'équilibre entre des organes différents. Soyons harmonieux en ceci et nous aurons un esprit de paix au sein de notre Mouvement, base indispensable pour prétendre l'apporter à l'extérieur... au XXI^e siècle comme aujourd'hui.

Jacques Moreillon, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, ancien directeur général au CICR, membre du CICR depuis 1988, est Secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement scout.